PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI DE L'ANNÉE 2025 TENUE EXCEPTIONNELLEMENT (SINISTRE PAR L'EAU) À LA SALLE DU SOUS-SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ACTON VALE AU 1093, RUE SAINT-ANDRÉ, ACTON VALE, À 19H30.

PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

et les conseillers suivants :

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,
M. Léo Benoit, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,
M. Benoit Fournier, maire de Béthanie,
M. Robert Leclerc, maire d'Upton,
M. Jean-Marc Ménard, maire de Sainte-Christine,

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

Également présents :

Mme Chantal Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière
M. Serge Dupont, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement

1. SÉANCE ORDINAIRE – OUVERTURE

Monsieur le préfet, Jean-Marie Laplante, ouvre la séance à 19h30. Il remercie les membres élus d'être présents à cette assemblée du conseil de la MRC d'Acton.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-110 Il est proposé par M. Léo Benoit
Appuyé par M. Éric Charbonneau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia est laissé ouvert et d'autres sujets pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de voter sur le sujet sont alors présents.

1. SÉANCE ORDINAIRE – OUVERTURE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2025

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

5. TRANSFERT DE FONDS

6. LISTE DES COMPTES

7. COURS D'EAU

8. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE « LA CAMPAGNARDE »
   - 8.1 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – Demande d'aide financière 2025
   - 8.2 Installation et transport des supports de signalisation

9. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
   - 9.1 Aménagement du territoire
     - 9.1.1 Analyse de conformité de règlements d'urbanisme
     - 9.1.2 Inventaire du patrimoine immobilier – Offre de services du SARP

10. SÉCURITÉ INCENDIE

11. RESSOURCES HUMAINES

12. REFOULEMENT D'ÉGOUTS – TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU SOUS-SOL DE LA MRC D'ACTON – SOUMISSIONS

13. RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CONJOINT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

14. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (VOLET 2) – NOUVELLE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMH)

15. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'ACTON POUR LA GESTION DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE EN 2025

16. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES

17. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC

18. CORRESPONDANCE

19. VARIA

20. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2025

2025-111 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

La durée de la première période de questions réservée au public a été fixée à vingt (20) minutes.

Aucune question n'est posée.

5. TRANSFERT DE FONDS

La liste des transferts de fonds effectués depuis la dernière assemblée est distribuée aux membres du Conseil.

6. LISTE DES COMPTES

6.1 Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

6.2 Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01

2025-112 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme si au long récité.

COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL	
Comptes payés	595 124,30 $
Comptes à payer	130 932,80 $
Salaires et contributions de l'employeur	203 257,60 $
Total	**929 314,70 $**

RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01	
Comptes payés	13 467,18 $
Comptes à payer	14 562,30 $
Total	**28 029,48 $**

7. COURS D'EAU

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

8. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE « LA CAMPAGNARDE »

8.1 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – Demande d'aide financière 2025

ATTENDU QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton doit respecter les lois et règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet ;

ATTENDU QU'une demande doit être déposée par la MRC d'Acton pour et au nom de la MRC et de la Municipalité de Roxton Falls pour l'entretien de la piste cyclable « La Campagnarde » ;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 89 926 $;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande ;

CONSÉQUEMMENT,

2025-113 Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la MRC d'Acton autorise la présentation d'une demande d'aide financière au nom de la MRC et de la Municipalité de Roxton Falls; confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme; confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; et certifie que le préfet et/ou la directrice générale et greffière-

trésorière (ou leurs substituts) sont dûment autorisés à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

8.2 Installation et transport des supports de signalisation

ATTENDU le mandat octroyé par la résolution n° 2025-093 à Les Entreprises J-F Martin inc. pour l'installation de pieux vissés ;

ATTENDU QUE Les Entreprises J-F Martin inc. ont déposé une offre de service pour procéder au transport et à l'installation des 27 supports de signalisation sur les pieux vissés ;

ATTENDU QUE l'offre de service a été jugée conforme aux exigences ;

CONSÉQUEMMENT,

2025-114 Il est proposé par M. Benoit Fournier
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le mandat de transport et d'installation des 27 supports de signalisation à Les Entreprises J-F Martin inc. conformément au devis n° 657 daté du 28 avril 2025 pour un montant de 2 650 $, taxes en sus.

9. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

9.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9.1.1 Analyse de conformité de règlements d'urbanisme

Aucun dossier n'est déposé à ce point de l'ordre du jour.

9.1.2 Inventaire du patrimoine immobilier – Offre de services du SARP

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du conseil.

10. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

11. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

12. REFOULEMENT D'ÉGOUTS – TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU SOUS-SOL DE LA MRC D'ACTON – SOUMISSIONS

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du conseil.

13. RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CONJOINT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

ATTENDU l'obligation pour la MRC de produire annuellement un rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prévues au Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains ;

ATTENDU le rapport pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 préparé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;

CONSÉQUEMMENT,

2025-115 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'adopter le rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains pour l'année 2024 ;

2. De transmettre ledit rapport au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et de le rendre disponible pour consultation sur le site web de la MRC d'Acton.

14. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (VOLET 2) – NOUVELLE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMH)

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du conseil.

15. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'ACTON POUR LA GESTION DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE EN 2025

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a proposé à la Chambre de commerce de la région d'Acton de prendre en charge la gestion du Bureau d'accueil touristique ;

ATTENDU QUE la MRC et la Chambre de commerce ont échangé sur les termes et conditions financières d'une entente de gestion à intervenir entre les deux parties ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-116 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Éric Charbonneau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'établir à 25 000 $, taxes en sus, le montant devant figurer à l'entente relative à la gestion du Bureau d'accueil touristique représentant la contribution financière de la MRC d'Acton pour la réalisation du mandat confié à la Chambre de commerce de la région d'Acton pour l'année 2025.

2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ladite entente.

16. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES

Aucun suivi n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

17. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC

Aucun suivi n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

18. CORRESPONDANCE

18.1 Achat de billets – Régie de loisirs de Roxton Falls – Soirée bières et saucisses, le 24 mai 2025

2025-117 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 3 billets, au coût de 60 $ chacun, pour la soirée bières et saucisses organisée par la Régie de loisirs de Roxton Falls le 24 mai prochain. Le cas échéant, les billets destinés aux conjoint(es) feront l'objet d'un remboursement à la MRC.

19. VARIA

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

20. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

La durée de la deuxième période de questions réservée au public a été fixée à vingt (20) minutes.

Aucune question n'est posée.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-118 Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance.

Signé

Jean-Marie Laplante,
Préfet.

Signé

Chantal Lavigne,
Directrice générale et
Greffière-trésorière.